

Sujet : [INTERNET] ZAC Normandie Parc Sud - Enquête publique préalable à l'autorisation environnementale

De :

Date : 12/05/2023 11:30

Pour : "pref-projet-zacdouains@eure.gouv.fr" <pref-projet-zacdouains@eure.gouv.fr>

Bonjour,

Le défi dans les années à venir est de trouver le juste équilibre entre le développement économique, le respect des ressources naturelles et le bien-être des salariés. Le projet de la ZAC Normandie Parc semble répondre parfaitement à ses enjeux :

- L'augmentation des droits à construire pour le Nord et la création de droits à construire pour le Sud permettront de développer plus de surface constructible dans un périmètre délimité par la ZAC. Cela évite l'étalement urbain.
- La ZAC sud fait la part belle à la végétation et permettra d'y installer une faune et une flore qui n'existait pas avant.
- Le fait d'avoir un espace naturel au cœur de la ZAC profitera aux futurs salariés pendant la pause méridionale.

Concernant la localisation, la ZAC est en liaison direct avec l'autoroute A13 qui permet un accès rapide aux métropoles parisiennes et rouennaises. Les nouvelles réglementations sur le climat favoriseront la construction de bâtiments neufs isolés et peu énergivores voir producteur d'énergie par le photovoltaïque en toiture.

Si la France veut se réindustrialiser, il faudra inévitablement créer du foncier pour pouvoir y installer ses nouvelles industries.

On est sur un modèle de ZAC qui prépare l'avenir.

Cordialement.

Edouard BUNEL